



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

DU - GESTION DES ENTREPRISES DU PATRIMOINE BATI, NUMERIQUE ET DURABLE

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

CONDITIONS D'ACCÈS

✕ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

✕ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.

✕ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

- L'objectif de la formation est qualifier et former un public titulaire d'un niveau IV ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle suffisante en professionnels du bâtiment dont certains deviendront créateurs ou repreneurs d'entreprises artisanales.
- La formation technique aux métiers du bâtiment dans le cadre du diplôme universitaire en Gestion des Entreprises du Patrimoine Bâti, DU GABAPA ND 1, est axée sur l'apprentissage d'un métier dans les sections thermique- sanitaire, maçonnerie de patrimoine et menuiserie d'agencement.

1. Activités visées

Donne accès aux métiers suivants :

- Etudier Réalisation - installation d'ossatures bois
- Construction en béton
- Maçonnerie
- Conduite d'équipement de fabrication de l'ameublement et du bois
- Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

2. Compétences attestées

La maçonnerie du patrimoine bâti :

- Être capable de lire un plan, d'implanter et de construire un ouvrage en mettant en oeuvre les principaux matériaux de construction
- Être capable de concevoir, dessiner et réaliser différents travaux de construction.
- Être capable d'analyser l'état des structures, comprendre les origines des dégâts et trouver une solution pour les réparer
- Être capable de mettre en oeuvre les matériaux nécessaires à la restauration, rénovation ou réhabilitation d'un bâtiment existant.

La Menuiserie d'Agencement :

- Être capable d'analyser et concevoir des ouvrages simples de menuiserie du bâtiment et d'agencement.
- Être capable de réaliser des tracés géométriques de base et de représenter un ouvrage (en 3D) sur un support papier (en 2D).
- Être capable de concevoir, dessiner, fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure et d'agencement.
- Être capable d'élaborer et de mettre en oeuvre une maison à ossature bois

La Thermique - Sanitaire :

- Être capable de concevoir, de mettre en oeuvre et de dépanner une installation de plomberie et de chauffage, en incluant les énergies renouvelables propres à la profession
- Être capable de mettre en oeuvre les tuyauteries, les appareils sanitaires et les appareils de production d'eau chaude d'une installation de plomberie, ainsi que les tuyauteries, les émetteurs et la chaudière d'une installation de chauffage.
- Être capable d'élaborer des plans d'exécution en plomberie et en chauffage, d'établir une analyse de fabrication et de concevoir une installation complète




INFORMATIONS
SITES DE FORMATION

IUMP Troyes (10)


DURÉE DE LA FORMATION

De 12 à 24 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :
www.btpcfa-grandest.fr

**POUR FACILITER
 VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/10/2021


3. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.